

AR Prefecture

016-211601380-20260321-DCM\_202603\_25-DE  
Reçu le 23/03/2026  
Publié le 23/03/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
De la Commune de FLEAC

Nombre de conseillers en exercice : 27 - présents : 27 - votants : 27 dont 0 pouvoirs	Dûment convoqué, le Conseil Municipal de la Ville de FLEAC s'est réuni en session <b>ORDINAIRE</b> , à la mairie de FLEAC le <b>samedi 21 mars 2026</b> sous la Présidence de Mme Hélène GINGAST, Maire.
--	--

Date de la convocation du Conseil municipal : le 17/03/2026

**PRESENTS :**

Mmes GINGAST, LAINÉ, CHAUVEAU, AUDRA, BEL, BULTÉ, DESACHY, BADALIAN, CHEMINADE, FAURY, JUIN, PLAIN, RANIVOALISON, VASLIN,

MM. LABROUSSE, LOJEWSKI, SOETE, LAGARDE, CALANDRAUD, CHAUVAUD, CHEMIN, DUPEYROUX, FREMINET, GASCHET, GONIN, LANGLOIS, NICOLAS

SECRETAIRE DE SEANCE : Patrica LAINÉ

Délibération : 2026-03-26

**Désignation d'un correspondant sécurité routière**

*Rapporteur : Hélène GINGAST*

Le Conseil doit élire son correspondant « sécurité routière ».

Il est porteur de la politique de sécurité routière de la Commune. Il favorise la mise en place d'actions de prévention et de sensibilisation auprès des citoyens.

Candidature déposée : Didier CHEMIN

Résultat du vote :

VOTANTS : 27    Abstention : 0    EXPRIMES : 27    Majorité Absolue : 14  
Voix obtenues par la candidate : 27

La majorité absolue des suffrages exprimés étant atteinte, **Didier CHEMIN** est ELU.

Pour copie conforme  
Le Maire,  
Hélène GINGAST

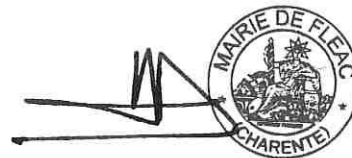
Certifiée exécutoire compte tenu de :

Transmission à la préfecture le : 23 MARS 2026

Réception du 23 MARS 2026

Et l'affichage du

Le Maire, Hélène GINGAST



Voie de recours : En application des dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal Administratif de Poitiers dans les deux mois qui suivent sa publication ou sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.